



n° 842

6 février 2005

5ème Dimanche du
temps ordinaire

(Mt 5, 13-16)

Messes dominicales

Église St Pierre Fourier

Samedi : 18 h 30

Dimanche 11 h.

Chapelle Notre Dame

Dimanche 9 h.

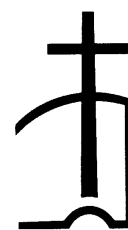
Messes en semaine

Mardi 18 h 30 Relais St Paul

Mercredi 8 h 45 : 14 Monmartel

Jeudi 9 h : St Pierre

Vendredi 9 h : Chapelle N-D



Diocèse d'EVRY-
CORBEIL

PAROISSE DE BRUNOY 14, rue Monmartel 91800 BRUNOY—Tél. 01 60 46 01 12

Fax : 01 69 43 86 82 - e-mail : paroisse.brunoy@free.fr - site : <http://secteur-brunoy-valdyerres-catho91.cef.fr>

Message de Jean-Paul II pour le Carême 2005 (Extraits).

Très chers Frères et Sœurs !

Chaque année, le Carême se propose à nous comme **un temps propice à l'intensification de la prière et de la pénitence**, en ouvrant notre cœur pour accueillir docilement la volonté divine. Le Carême nous indique un itinéraire spirituel qui nous prépare à revivre le grand mystère de la mort et de la résurrection du Christ, à travers surtout une écoute plus assidue de la Parole de Dieu et la pratique plus généreuse de la mortification, grâce à laquelle il nous est possible d'aider davantage notre prochain dans le besoin...

Je voudrais vous inviter à réfléchir pendant le Carême pour approfondir votre conscience du **rôle que les personnes âgées sont appelées à jouer dans la société et dans l'Église**, et pour disposer ainsi votre âme à cet accueil aimant qu'elles doivent recevoir...

La vie de l'homme est un don précieux, qu'il faut aimer et défendre dans chacune de ses étapes. Le commandement "Tu ne tueras pas" demande qu'elle soit respectée et promue, toujours, depuis son début jusqu'à son crépuscule naturel. C'est un commandement qui vaut aussi en présence de la maladie, et lorsque l'affaiblissement de ses forces réduit l'être humain à ne plus être autonome. Si le vieillissement et ses limites inévitables sont accueillis en toute sérénité, à la lumière de la foi, ils peuvent devenir de précieuses occasions pour mieux comprendre le mystère de la Croix qui donne pleinement son sens à l'existence humaine...

Il faut s'engager à faire grandir dans l'opinion publique la conscience que **les personnes âgées constituent, dans tous les cas, une ressource qui doit être mise en valeur**. Aussi, faut-il renforcer les soutiens économiques et les initiatives législatives qui leur permettent de ne

pas être exclues de la vie sociale. La médecine a développé des soins palliatifs qui, dans une approche intégrale du malade, se révèlent particulièrement bénéfique pour les malades hospitalisés à long terme.

Disposant de plus de temps à ce stade de leur existence, les personnes âgées ont l'occasion d'affronter des questions de fond qui avaient été sans doute négligées auparavant, en raison d'intérêts pressants ou reconnus comme prioritaires. La conscience de se rapprocher du but final pousse les personnes âgées à **se concentrer sur ce qui est essentiel**, en reconnaissant l'importance de tout ce qui n'est pas détruit par l'usure des ans...

Qu'arriverait-il si le Peuple de Dieu acceptait une certaine mentalité courante qui considère ces frères et ces sœurs âgés comme quasiment inutiles, lorsqu'ils se retrouvent avec des capacités réduites par les inconvénients de l'âge ou de la maladie ? Et au contraire, combien la communauté serait différente, à commencer par la famille, si elle s'efforçait de rester toujours ouverte et accueillante à leur égard !

Très chers Frères et Sœurs : pendant ce Carême, et en nous aidant de la Parole de Dieu, réfléchissons sur **l'importance pour chaque communauté d'accompagner les personnes vieillissantes, avec amour et compréhension**. Il faut, en outre, nous habituer à concevoir le mystère de la mort avec confiance, pour que la rencontre définitive avec Dieu se réalise dans un climat de paix intérieure...

Que Marie, notre guide tout au long de cet itinéraire quadragésimal, conduise tous les croyants, et spécialement les plus âgés, à une connaissance toujours plus profonde du Christ mort et ressuscité, raison ultime de notre existence...

À tous, je donne ma Bénédiction apostolique !
Jean-Paul II

Où
Vont
Ils ?



à l'Assemblée synodale de Secteur !
Samedi 12 février 2005 à 14 h 30
Damien de Veuster—Épinay

Agenda de la Semaine

Mardi 8	20 h 30	A.G. des Associations Familiales Catholiques Salle Monmartel (haut)
Mercredi 9 <i>Cendres</i>	9 h 30	Célébration des Cendres - St Pierre F.
	10 h 30	Equipe FIP au complet (Presbytère)
	20 h 30	Célébration des Cendres en Secteur église D. de Veuster—Épinay
Jeudi 10	20 h 30	Réunion information Confirmation Jeunes Aumônerie du secteur D. de Veuster—Épinay
Vendredi 11	19 h	« Bol de riz » Aumônerie de 6ème Relais St Paul
Samedi 12	14 h 30-17 h 30	Assemblée synodale de secteur Salle paroissiale D. de Veuster—Épinay
	18 h	Messe d'entrée en Carême du CCFD présidée par Mgr Michel Dubost église D. de Veuster—Épinay
NOTA : <u>La messe de 18 h 30 à St Pierre Fourier est donc supprimée</u>		
Dimanche 13	10 h 45	Célébration Éveil à la Foi 32, rue de Montgeron
	11 h	Sacrement des Malades au cours Eucharistie église D. de Veuster—Épinay
	11 h	Appel décisif des Catéchumènes église de La Ferté Alais

Notre Communauté

A rejoint la Maison du Père :
Francis VALLET

Journées Mondiales de la Jeunesse

Vendredi 11 février 2005
20 h 30—Cathédrale Évry

2ème préparation avec
Mgr Dubost sur le thème :
Pourquoi la messe ?

Table ronde Chrétiens/Juifs/Musulmans

Jeudi 17 février à 20 h 30
Salle conférence cathédrale Évry

SITE INTERNET SECTEUR

Nous sommes nombreux à surfer
sur Internet. Sommes-nous aussi
nombreux à nous connecter réguliè-
rement sur le site de notre sec-
teur pastoral ?
(adresse en tête de chaque FIP)

Parcours de Carême

les lundis 14, 21 et 28 février, 7 et 14 mars à 20 h 30, église St Pierre Fourier

L'Equipe Liturgique organise les premiers lundis de Carême une heure de réflexion et de prière
fondée sur le livret de Carême de Mgr Dubost.

La conférence du Père Yannik BONNET le 28 janvier 2005

Invité par les A.F.C. du Val d'Yerres, le Père BONNET s'est largement appuyé sur les deux tomes de son livre *Les neuf fondamentaux de l'éducation* (paru aux Presses de la Renaissance).

Il nous a partagé les fruits de son expérience originale de père de famille, de chef d'entreprise, de directeur de grande école, complétée par celle du prêtre qu'il est devenu depuis 5 ans à la suite de son veuvage.

Voici quelques-uns de ses conseils :

- Aider l'enfant à développer sa personnalité : nécessité, pour les parents, d'aider l'enfant à **développer ses points forts** sans s'user en perpétuels efforts inutiles pour améliorer ses points faibles ; il acquerra ainsi la nécessaire confiance en soi pour s'affirmer.
- Importance pour l'enfant de savoir **rester humble** afin d'être en mesure de se remettre en cause ; importance d'apprendre à **coopérer avec d'autres** en les respectant dans leur différence ; importance de **développer chez l'enfant le courage pour évaluer les risques** et savoir saisir les chances de la vie.
- **Développer le sens de l'autonomie** : responsabilité majeure du père de famille. Pour cela, le P. Bonnet conseille de « *ne pas donner d'argent de poche à vos enfants* ».
- Clairement **poser** pour l'enfant **les limites, les règles du jeu, les interdits**. Le père doit veiller à l'application de la loi et des sanctions. La mère prépare la réconciliation, s'il y a lieu. Savoir tolérer les personnes mais non les comportements fautifs : vandalisme, pédophilie.
- Aider les enfants à **trouver un sens à leur vie**, dans le travail, le don gratuit et désintéressé, l'amour qui permet d'éprouver volonté et intelligence. Se garder des pièges de la cohabitation (qui voue le couple à l'échec). Toute histoire d'amour passe par la passion (fugace) mais doit **reposer sur des valeurs communes et un projet de vie** pour durer.

Le Père BONNET souligne l'importance du père dans l'éducation des enfants. La mère doit faire toute la place au père, le valoriser car il est irremplaçable. Notre société commence à le réaliser. Les **deux** parents sont et demeurent le premier éducateur de leur enfant.

Anne POISSON